

# ANNEXE – PATINAGE SYNCHRONISÉ

**Cette annexe s'applique uniquement aux compétitions de patinage synchronisé.**

---

## ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#). En ce qui concerne les équipes de patinage synchronisé, les clubs sont tenus d'inscrire à Patinage Canada leurs équipes de patinage synchronisé au plus tard le 1er novembre de la saison de compétition en cours.

Il peut y avoir un maximum de quatre (4) substituts par équipe.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Les [exigences techniques](#) de patinage synchronisé de Patinage Canada et les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

## CATÉGORIES

- **SENIOR / SENIOR ELITE 12**  
Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.  
**ÂGE :** Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 16 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Prog. Court : Max. 2 min. 50 sec.  
Prog. Libre : 4 min. (+ / – 10 sec.)
- **OUVERTE**  
Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.  
**ÂGE :** Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 15 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Prog. Libre : 4 min. (+ / – 10 sec.)
- **JUNIOR**  
Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.  
**ÂGE :** Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 13 ans, mais de moins de 19 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Prog. Court: Max. 2 min. 50 sec.  
Prog. Libre: 3 min 30 sec. (+ / – 10 sec.)
- **OR (INTERMÉDIAIRE)**  
Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.  
**AGE :** Les patineurs ne doivent pas avoir atteint l'âge de 19 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Prog. Libre : 3 min 30 sec. (+ / – 10 sec.)
- **NOVICE**  
Une équipe composée de 12 à 16 patineurs.  
**ÂGE :** Les patineurs doivent avoir moins de 16 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+ / – 10 sec.).
- **STAR 8 (PRÉ-NOVICE)**  
Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.  
**AGE :** Les patineurs ne doivent pas avoir 18 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Prog. Libre : Max. 3 min. 10 sec.

# ANNEXE – PATINAGE SYNCHRONISÉ

**Cette annexe s'applique uniquement aux compétitions de patinage synchronisé.**

---

- **STAR 6 (JUVÉNILE)**  
Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.  
**AGE :** Les patineurs doivent être âgés de moins de 15 ans et au moins 75 % des membres de l'équipe ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.  
Prog. Libre : Max. 3 min. 10 sec.
- **STAR 4 (PATINE 1 FOIS)**  
Une équipe composée de 8 à 16 patineurs.  
**En vigueur depuis la saison 2023-2024 : Tous les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation des habiletés de STAR 1.**  
**AGE :** Les patineurs ne peuvent être groupés par âge que si le nombre le justifie.  
Option 1 : aucune restriction d'âge.  
Option 2 : au moins 75 % des patineurs ne doivent pas avoir atteint l'âge de 12 ans en date du 1er juillet précédant la compétition (moins de 12 ans).  
Option 3 : au moins 75 % des patineurs doivent avoir atteint l'âge de 12 ans en date du 1er juillet précédant la compétition (plus de 12 ans).  
Prog. Libre : Max. 2 min. 40 sec.
- **STAR 3 (PATINE 1 FOIS)**  
Une équipe composée de 6 à 12 patineurs.  
Condition préalable : Tous les patineurs doivent avoir réussi l'évaluation des habiletés de STAR 1.  
**AGE :** Aucune restrictions en matière d'âge  
  
L'équipe exécute les cinq(5) éléments suivants :
  - élément pivotant (bloc)
  - élément linéaire (ligne)
  - élément d'entrecroisement
  - élément rotatif (roue)
  - élément rotatif (cercle)
- **ADULTE PSY I**  
Une équipe composée de 8 à 20 patineurs.  
**ÂGE :** Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 18 ans ou plus le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Prog. Libre : Max. 3 min. 10 sec.
- **ADULTE PSY II**  
Une équipe composée de 8 à 20 patineurs.  
**ÂGE :** Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 18 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition  
Prog. Libre : Max. 3 min. 10 sec.
- **ADULTE PSY III**  
Une équipe composée de 8 à 20 patineurs.  
**ÂGE :** Les patineurs doivent être âgé(e)s d'au moins 18 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la  
Prog. Libre : Max. 2 min. 40 sec.